



où nous trouver ?

cit  internationale universitaire de paris
17, boulevard Jourdan 75014 paris
maison internationale
salles nathan et haraucourt
aile ouest – sous-sol

/ cit  universitaire

porte d'orl ans / 21, 88, 67



du 22 ao t au 10 novembre
crous de paris

du 12 septembre au 25 novembre
cit  internationale universitaire de paris

crous de paris

39, av. Georges Bernanos
75005 Paris

port-royal

raspail / 38

Les partenaires



* Paris welcomes students
from all over the world



Les journ es th matiques

nous vous proposons de venir rencontrer des professionnels qui pourront vous conseiller et vous orienter sur les th matiques suivantes :

- ▶ **Pr vention sant ** : les 28/09 et 23/11   la CIUP
- ▶ **Culture et engagement  tudiant** : le 19/10   la CIUP
- ▶ **Forums emploi** : les 21, 22 et 23/09 et les 03, 04 et 05/10 au crous de Paris


pour plus d'informations sur les horaires et les programmes :

www.paris.fr/etudiants et www.ciup.fr/adei

tous les ans d'ao t   novembre, la cit  internationale universitaire de Paris et le Crous de Paris mettent en place avec le soutien de la ville de Paris et de la r gion  le-de-France une plateforme multiservices.

L'objectif est de permettre aux  tudiants  trangers d'effectuer toutes les d marches administratives n cessaires   leur s jour d' tudes en France.

tout le programme 2016

	Lieu	dates & horaires
<p>► Accueil, information et accompagnement sur diverses thématiques liées à la mobilité internationale par l'équipe d'accès Paris Centre et des étudiants étrangers multilingues.</p> <p>> Langues parlées : français, anglais, espagnol, portugais, arabe, hindi, russe, japonais, grec, wolof et mandarin.</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle nathan</p>	<p>du lundi au vendredi de 9h à 16h30</p>
<p>► titre de séjour et demande d'Autorisation provisoire de séjour (APS)</p> <p>Les agents de la préfecture de police de Paris vous accueillent, informent, orientent et traitent sur place vos demandes pour :</p> <p>> un premier titre de séjour étudiant (étudiants algériens principalement, résidant à Paris).</p> <p>> un renouvellement de titre de séjour (uniquement pour les étudiants résidant à la Cité internationale).</p> <p>> une Autorisation provisoire de séjour (uniquement pour les étudiants résidant à Paris).</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle haraucourt</p>	<p>du lundi au jeudi de 9h à 16h30 Le vendredi de 9h à 16h</p> <p>Horaires APS du lundi au vendredi uniquement de 9h à 12h</p>
<p>► visite médicale et/ou validation du visa long séjour valant titre de séjour</p> <p>Les agents de l'office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII) fixent votre rendez-vous, si vous résidez à Paris et êtes venus en France avec le « visa long séjour valant titre de séjour » (R311-3 6° du CESEDA), pour le passage de la visite médicale et/ou la validation de votre visa. Cette démarche est obligatoire et doit être entreprise dans les trois mois suivant votre arrivée en France.</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle haraucourt</p>	<p>du lundi au jeudi de 9h à 16h30 Le vendredi de 9h à 16h</p>
<p>► Allocation logement</p> <p>L'équipe de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Paris vous aide à remplir votre demande d'aide au logement en ligne. Les dossiers complétés peuvent être déposés directement sur place.</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle nathan</p>	<p>du lundi au vendredi de 9h à 16h30</p>
<p>► Assurance maladie</p> <p>Les conseillers de la mutuelle des étudiants (LMDE) et de la société mutualiste des étudiants de la région parisienne (SMERP) vous informent sur votre régime d'assurance maladie et les assurances complémentaires (remboursement de soins, demande de carte vitale, déclaration de médecin traitant,...). Des conseillers de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) vous renseignent sur le régime général de l'assurance maladie (étudiants de plus de 28 ans, étudiants salariés,...).</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle nathan</p>	<p>SMERP : mardi à vendredi - 9h à 13h LMDE : mardi à vendredi - 13h à 16h30 CPAM : les lundis 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre de 9h à 13h et de 14h à 16h30</p>
<p>► Autorisation de travail</p> <p>un agent du service de la main d'œuvre étrangère – Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) – vous renseigne sur les autorisations provisoires de travail, la législation du travail étudiant et sur les démarches de changement de statut d'étudiant à salarié.</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle nathan</p>	<p>Les lundis 19 septembre, 3, 17 et 31 octobre, 14 novembre de 9h à 13h et de 14h à 16h30</p>
<p>► titre de transport</p> <p>un agent de la RATP vous informe et conseille pour l'achat de tickets ou d'abonnement de transport.</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle nathan</p>	<p>Les mardis 13, jeudi 15, mardi 20, jeudi 22, mardi 27 et jeudi 29 septembre, et le mardi 4 octobre de 9h à 16h30</p>
<p>► pôle emploi</p> <p>un conseiller vous propose aide et orientation : rédaction de votre cv, définition de vos compétences, pistes d'aide à la recherche d'emploi.</p>	<p>CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS</p> <p>salle nathan</p>	<p>Les mardis et jeudis de 9h à 13h et de 14h à 16h30</p>
<p>► crous de Paris</p> <p>une équipe d'agents multilingues du Crous vous informe sur les bourses, les aides sociales, la restauration universitaire, le logement, la couverture santé, les transports, les cours de langues et les dispositifs culturels.</p>		<p>du 22 août au 10 novembre du lundi au vendredi de 9h à 17h</p>